

Migrations et éducation

par J.-CL. PAUVERT.

Les enquêtes effectuées au Togo sur les migrations kabré ont été l'occasion de repérer quelques aspects particuliers de ce mouvement de population concernant les enfants, et l'influence qu'exerce le processus migratoire sur les conditions de leur socialisation. Seules seront évoquées ici quelques données précisant la nature des structures qui constituent les cadres sociaux de l'enfant; je n'aborderai qu'incidemment et très rapidement l'exposé de ses cadres naturels.

Les données exposées ont été recueillies lors de plusieurs enquêtes menées parallèlement au Togo de telle sorte que l'étude de la migration kabré (et losso) soit effectuée à la fois dans le pays d'origine et dans les différentes zones d'arrivée.

Dans le pays kabré lui-même, c'est-à-dire le cercle de Lama Kara (1) un sondage socio-démographique a été effectué sur un échantillon de plus de 15 000 individus représentant environ 1/10 de la population; les unités de sondage étaient représentées par des quartiers (*hara*) tirés au sort dans 8 strates correspondant à quatre types de milieu géographique et agricole et à deux types d'agglomération (villages de plus de 500 et de moins de 500 habitants).

Dans chacun de ces quartiers échantillons l'enquête a porté sur tous les foyers composant les différentes *dessi* (la *dea*, singulier de *dessi*, représente une « maison », c'est-à-dire les membres d'un segment de lignage). Chaque *dea* correspond à un ou plusieurs

(1) La coïncidence des limites du pays kabré et du cercle de Lama Kara n'est qu'approximative. Le problème de la définition de l'habitat réel d'un groupe ethnique — ici les Kabré — ne peut être abordé ici. Il est traité dans le cadre plus général de notre travail en cours sur les migrations kabré; les différents aspects de la mobilité — écologique et sociologique — sont en effet liés aux formes prises par l'équilibre d'un groupe et de son milieu, et à l'évolution de cet équilibre ainsi que des limites de l'« oekoumène ».

O. R. S. T. O. M.

Collection de Référence

- 9 MARS 1967

n° 11376

groupes familiaux localisés, différenciés par leur vestibule d'accès (*kidjan*) à l'enclos (la « soukkala ») ; chacun de ces enclos réunit en effet un ou plusieurs ménages qui ont chacun leur porte d'accès (1).

Chaque « vestibule » ainsi individualisé fait l'objet d'une fiche démographique et d'une fiche spéciale concernant les déplacements et les absences.

Au total cette enquête a permis d'évaluer la population kabré et naoudem (Losso) du cercle de Lama Kara à plus de 150 000 individus, sur lesquels environ 10 % touchés par l'émigration de longue durée (plus de six mois), 6 % touchés par une migration saisonnière, 5 % par des déplacements de courte durée. Ne sont pas comptés dans ces chiffres les émigrés depuis plus de trois ans qui n'ont pas fait l'objet du sondage mais qui ont été dénombrés dans le recensement des unités de sondage, plus 3 000 Sorouba et 13 000 Lamba.

Sur les 150 000 habitants enquêtés se trouvent 125 000 Kabré, soit la totalité des Kabré du cercle du Lama Kara, et 25 000 Losso, également la totalité des Naoudem du Cercle. Ces deux groupes ethniques ne sont d'ailleurs pas touchés de façon identique par le mouvement migratoire. Chez les Kabré, plus de 6 % des individus ont été ou sont travailleurs saisonniers, alors que chez les Naoudemba la proportion de ces déplacements est beaucoup moins grande (1 %). Le pourcentage d'individus émigrant plus d'un an est également différent : près de 9 % chez les Kabré, moins de 3 % chez les Losso.

Parallèlement à ce sondage effectué dans le pays d'origine des migrants; plusieurs enquêtes ont été effectuées dans les zones d'immigration :

— l'une dans le centre du Togo (cercle d'Atakpamé), à la fois dans une zone d'immigration ancienne (vallée de l'Anié) et dans une zone d'immigration récente (Est-Mono);

— une autre enquête a porté sur les Kabré immigrés dans la région forestière de Palimé.

— D'autre part, de décembre 1957 à décembre 1958 des contrôles de passages ont été effectués en quatre points de la frontière du Togo et du Ghana, à Kpadapé, à Klouto, à Tomegbe et à Badou.

Ce rappel des différentes enquêtes menées était utile pour préciser dans quelles conditions ont été réunis les quelques éléments exposés ici sur une question qui doit être ajoutée à toutes celles

(1) Le vestibule individualisé aussi par le trou à fumier.

que soulèvent les migrations actuelles en Afrique : la question de la part que prend la génération d'âge préscolaire ou scolaire à ces mouvements de population.

Cette part peut prendre plusieurs aspects, et au moins deux essentiels :

1. — Participation des enfants aux déplacements de groupes familiaux. Les enquêtes du Togo ont permis à ce sujet de déterminer la nature des changements qui surviennent dans la composition des groupes familiaux au lieu d'origine, ainsi que celle des groupes qui séjournent temporairement ou définitivement dans la zone d'immigration.

2. — Un deuxième aspect important et peut-être trop négligé jusqu'ici est représenté par les migrations d'enfants d'âge scolaire. Migration qui a également des conséquences repérables autant dans les pays d'origine que dans celui d'immigration.

1. PARTICIPATION DES ENFANTS AUX DÉPLACEMENTS DES ADULTES.

Les déplacements des Kabré (et également des Losso) concernaient au début des travailleurs isolés, célibataires ou hommes mariés laissant leur famille au village. (Il s'agit ici du début de la période des migrations récentes, c'est-à-dire après l'arrivée des Allemands au Togo).

Très tôt cependant, quelques villages de colonisation avaient été implantés par les autorités allemandes. Il s'agissait surtout de camps de manœuvres ; mais ils étaient constitués, pour une part importante, de familles qui commencèrent à se fixer dans le centre du Togo. Ce mouvement s'amplifia lorsque l'administration française prolongea le chemin de fer d'Atakpamé vers Blitta le long de la vallée de l'Anié. La formation et la fixation de villages kabré et losso dans toutes ces régions furent alors encouragées. Des familles entières furent amenées du pays kabré. Et actuellement la structure socio-démographique de ces villages d'anciennes immigrations montre qu'il s'agit d'une immigration familiale, et d'une population jeune ; c'est le cas du village d'Akaba qui compte un pourcentage d'enfants de moins de 15 ans allant de 42 à 45 % ; ce taux est aussi élevé que celui du pays kabré lui-même (41,4 %).

Ces villages d'immigration attirent quelques célibataires qui viennent comme manœuvres saisonniers, pour participer aux travaux de mise en culture des champs de leur famille déjà ins-

tallée. Mais ils ne se fixent généralement pas dans cette ancienne zone de colonisation ; si les enquêtes faites permettent d'en évaluer le nombre à environ 15 à 20 % des hommes, elles montrent également qu'il s'agit pour la plupart de manœuvres saisonniers.

D'une façon générale donc, les groupes familiaux kabré fixés dans le centre du Togo ont une structure socio-démographique normale et en particulier une population d'enfants satisfaisante.

Il en est de même dans la nouvelle zone de colonisation ouverte dans l'Est Mono, où se sont installées non de nouveaux émigrés venant du pays kabré, mais d'anciennes familles d'abord fixées dans l'ancienne zone de colonisation, où elles ont épuisé les terres. Le nombre des célibataires n'est pas beaucoup plus élevé dans l'Est Mono, et la proportion d'enfants de moins de 15 ans est comparable à ce qu'elle est chez les Kabré immigrés dans tout le centre du Togo, c'est-à-dire plus de 40 % de la population totale.

Il n'en est pas de même dans l'autre zone d'importante immigration kabré, c'est-à-dire dans la zone cacaoyère et forestière du Sud-Ouest Togo, qui se prolonge, à l'ouest, au Ghana. Dans toute cette région, aussi bien autour de Palimé que de Ho ou de Jasikan, et jusqu'à Accra, le pourcentage de célibataires est beaucoup plus élevé : plus de 50 % à Ho, 40 % à Accra (où se trouvent une certaine proportion de femmes célibataires) ; près de 30 % à Palimé. Dans toute cette région d'immigration kabré, les groupes familiaux sont moins nombreux, et la proportion d'enfants trouvés dans ces milieux est moins forte. C'est ce que montre autant le recensement partiel effectué dans certain village de cette région (en particulier autour de Palimé 37 %), que les résultats du sondage effectué dans le pays kabré lui-même.

Ce sont ces résultats en particulier qui ont donné d'utiles indications sur les formes de participation des enfants de moins de 15 ans à l'ensemble du processus migratoire kabré et losso ; alors que les enfants de zéro à 14 ans représentent 41,4 % de la population totale du pays kabré, ils ne constituent qu'un quart de la partie de la population touchée par les migrations (soit saisonnières, soit temporaires, soit définitives).

Au contraire les individus de plus de 14 ans qui représentent plus de 50 % de la population totale constituent les 3/4 du nombre total des individus migrants. Les chiffres absolus sont également intéressants à noter :

Sur les 155 000 individus kabré et losso dénombrés du cercle de Lama Kara, plus de 20 000 étaient émigrés ou retour d'émigration au moment de l'enquête : sur le nombre, on a compté 2 200

enfants de moins de 15 ans revenus d'émigration temporaire ou saisonnière, et 3 400 enfants du même âge absents (temporaires ou saisonniers). Soit au total 5 600 enfants de moins de 15 ans associés au mouvement migratoire. Les chiffres correspondants pour les adultes sont 5 700 individus de plus de 14 ans revenus de déplacements saisonniers ou temporaires (plus d'un an), et 11 200 émigrés absents (1).

Quelques autres chiffres permettent de préciser encore la participation des différentes classes d'âge aux mouvements migratoires. Étant donné le détail de tous les groupes d'âge quinquennaux, je donnerai seulement ici les chiffres relatifs aux moins de 15 ans et au plus plus de 15 ans :

7 % des enfants de moins de 15 ans participent ou ont participé à un déplacement de plus de 6 mois.

1,5 % seulement ont participé à un déplacement saisonnier. (Les chiffres correspondants sont pour les individus de plus de 15 ans, de 12,5 à 13 % pour les migrations de plus de 6 mois, et 10 % pour les déplacements saisonniers.)

Ces données numériques permettent donc une première évaluation globale de la part des enfants dans l'émigration kabré. Ils confirment ce qui est établi par les enquêtes effectuées à l'échelon des différentes régions d'immigration ; dans le centre du Togo sont implantés des groupes familiaux le plus souvent définitivement fixés. Mais dans la région forestière du Sud-Ouest et dans la Trans-Volta (région du Ghana), il ne s'agit pas encore de tels groupes, mais plutôt d'individus isolés dont les enfants restent souvent au village avec leur mère, même dans le cas d'émigrés de plus de 6 mois et non des travailleurs saisonniers.

D'autres chiffres d'ailleurs concernant les femmes peuvent confirmer ce fait ; le nombre des femmes dénombrées comme émigrées vers le Centre Togo est plus élevé que celui des femmes parties vers la région forestière et cacaoyère.

D'autre part, il est à noter que les chiffres donnés ici constituent une moyenne pour le pays kabré, mais qu'à l'intérieur de celui-ci ils varient sensiblement selon les strates qui avaient été distinguées en fonction du milieu géographique et des caractéristiques agricoles. Par exemple, le nombre d'enfants de moins de 15 ans touchés par l'émigration varie sensiblement selon qu'il s'agit du massif kabré proprement dit ou de la plaine située au sud du massif. Dans la montagne, le pourcentage d'enfants émigrés

(1) Ces chiffres sont encore provisoires et donnés à titre indicatif.

par rapport à leur classement d'âge est trois fois plus élevé que dans la plaine sud.

Des différences se manifestent également entre les diverses strates en ce qui concerne la participation des femmes aux déplacements, au niveau du groupe familial restreint ; la question qui se pose est de savoir dans quelle mesure il est affecté par le mouvement migratoire, c'est-à-dire dans quelle mesure tout d'abord sa composition est modifiée du fait de ce mouvement. En ce qui concerne la seule question exposée ici, celle des déplacements des enfants, il faut noter qu'au niveau des vestibules, les *kidjan*, qui ont constitué l'unité de sondage, on constate que, une forte proportion des hommes de 20 à 50 ans étant absents, les groupes familiaux restreints tendent à être placés sous la responsabilité d'hommes âgés, les enfants étant éduqués par eux pendant l'absence saisonnière ou temporaire de leur père.

Cette composition du groupe familial pourrait renforcer l'autorité des anciens, et elle le fait quelquefois (en particulier la persistance de la pratique des initiations diverses peut s'expliquer en grande partie par l'influence prépondérante des classes d'âge anciennes relativement plus nombreuses du fait de l'absence des hommes de la génération intermédiaire. Mais elle pourra également les amener à s'émanciper rapidement de cette tutelle et à quitter eux aussi très jeunes leur village.

2. LES MIGRATIONS D'ENFANTS.

Les éléments que je viens de passer en revue concernent quelques-unes des conséquences du mouvement migratoire kabré repérables au niveau des enfants, soit que ceux-ci soient amenés à participer à ce mouvement en suivant leurs parents, soit que la composition du groupe familial dans lequel ils grandissent normalement soit modifiée du fait de ce mouvement migratoire, les relations entre enfants et adultes étant affectées par un changement des structures familiales (ne serait-ce que par le fait que les familles émigrées sont moins nombreuses et sont souvent réduites au ménage ; par exemple dans le Centre Togo, plus de 40 % ne comprennent que trois personnes).

Mais d'autres aspects du processus migratoire doivent également être considérés : ce sont ceux qui concernent spécialement les enfants. Une forme spécifique de migration est constituée en effet par les déplacements qu'entreprennent les enfants d'âge

scolaire, qui quittent leur famille et leur région d'origine pour fréquenter l'école.

L'étude de ces déplacements au Togo a été effectuée en milieu kabré et également en milieu ewé. Elle a permis de constater que 40 % des élèves du cours élémentaire et du cours moyen interrogés vivaient en dehors du groupe familial restreint de leurs père et mère. Le pourcentage peut varier suivant les régions, mais c'est celui qui résulte de l'interrogatoire de 1 000 élèves garçons et filles tant des écoles privées que des écoles publiques, dans les différents cercles du Togo.

La proportion d'enfants émigrant sans leurs père et mère, dans la classe d'âge de 10 à 14 ans est en pays kabré d'environ 4 %. Mais ce phénomène intéresse aussi le pays ewé. Dans plusieurs villages de la région de Palimé, en 1957, 20 % des habitants absents étaient des écoliers, partis soit à Atakpamé, soit à Lomé, soit vers Ho ou Accra. En 1949, un recensement fait par Barbara Ward, à Vane (chefferie d'Avatimé, qui n'est pas purement ewé d'ailleurs), avait donné des chiffres comparables, quoique plus élevés encore : 28 % parmi les habitants absents étaient des enfants d'âge scolaire partis fréquenter une école.

Bien que ce motif soit le plus fréquent, une autre cause de ces déplacements d'enfants réside dans le désir qu'ont les parents d'envoyer leurs enfants chez d'autres membres de la famille ou même chez des étrangers. En principe, et en particulier dans la coutume ewé, ces personnes sont chargées de l'éducation de l'enfant et de son entretien. En fait, celui-ci est le plus souvent un véritable serviteur non rémunéré ; et dans des centres comme Palimé le nombre d'enfants ainsi placés et venant souvent d'assez loin est très élevé.

Dans de nombreux cas, en Afrique, se pose le problème de la transmission de la fonction d'éducation du groupe social familial large aux parents. Mais les déplacements d'enfants qui quittent leurs parents posent inversement le problème de maintien de l'influence éducative de membres éloignés de la famille élargie.

Le premier cas (responsabilité accrue des pères et mères) se présente dans les zones d'immigration où se constituent des groupes familiaux restreints, par exemple les Kabré dans le Centre Togo, où le *wohou* (cellule familiale mère plus enfants) n'est plus entouré par le *kidjan*, vestibule, et plus largement par la *dea*.

Le deuxième cas est celui de ces enfants qui quittent leurs pères et mères pour se rapprocher d'une école, et dont le processus de

socialisation s'effectue sous l'influence d'un milieu familial élargi ou même de personnes étrangères à la famille, les « patrons » par exemple ; cette influence s'exerce à la fois sur leur développement psychique et leur équilibre moral. Elle est souvent défavorable.

Au cours de l'enquête faite dans les écoles du Togo, j'ai trouvé que 20 % des élèves des cours élémentaires et cours moyens travaillent en dehors de leurs activités scolaires, et en particulier sont occupés à des travaux domestiques qui allongent leurs journées et sont peu compatibles avec leurs obligations scolaires.

La mise en contact de l'enfant avec un environnement plus large que la famille restreinte, ne modifie peut-être pas autant le processus de socialisation que chez un enfant européen qui serait soumis à de tels déplacements ; en effet, il est normal que l'éducation de l'enfant africain soit faite dans le cadre de la famille élargie.

De plus, il est normal qu'à partir de l'âge où il entre normalement à l'école l'influence du père s'efface devant celle des « grands », et l'élargissement du cercle social de l'enfant, constaté en particulier à l'occasion des changements de résidence qu'il effectue pour fréquenter l'école, ne serait pas grave si l'enseignement donné et les exemples fournis par la génération suivante s'accordaient pour constituer un cadre social cohérent.

Mais l'enfant africain très souvent ne reçoit plus aucune véritable éducation (ce que les Ewé appelaient *Kpakpla*, ensemble des connaissances requises, et également *Amebubu*, c'est-à-dire soumission aux modèles de l'environnement familial et social, soumission à l'entourage) ⁽¹⁾.

En conclusion, il importe surtout de noter que les faits constatés, relatifs à la mobilité écologique des enfants (c'est-à-dire ici des individus de moins de 14 ans), soulèvent plusieurs problèmes qui ont été seulement abordés : le degré de participation des enfants aux migrations, les modifications apportées à leur mode de socialisation par leurs propres déplacements ou par celui de leurs parents, les migrations d'enfants isolés et les conséquences qu'elles ont sur leurs possibilités d'accès à un enseignement et à une éducation plus occidentalisée.

Tous ces faits constituent des facteurs importants de l'évolution culturelle des groupes ethniques concernés. Les migrations d'enfants peuvent précipiter le processus d'acculturation et de trans-

(1) Cf. à ce sujet un travail de M. N'Sougan AGBLÉMAGNON.

culturation de ces groupes, en particulier en modifiant certaines des relations entre ethnies.

La question se pose, par exemple, de savoir dans quelle mesure les enfants émigrés manifestent le même « super tribalisme » que leurs parents, ou dans quelle mesure, au contraire, leurs nouvelles formes d'éducation et d'instruction tendent à les intégrer à leur milieu social et ethnique d'accueil.

Cette participation des enfants aux phénomènes migratoires peut, en conclusion, jouer un rôle important dans les conditions actuelles de formation et de transmission d'une culture nationale actuellement en gestation, dans le contexte des nouveaux contacts entre groupes ethniques et entre nations émergentes.

La transformation rapide des conditions de socialisation des enfants due à ces phénomènes migratoires peut déterminer rapidement l'évolution de leurs appartenances ethniques maintenant transformées.
